

ACCÈS AU COMPLEXE SPORTIF ET PROCÉDURES POUR LES GROUPES

EMPLACEMENT ET STATIONNEMENT

Le Complexe sportif de La Cité est situé au 801, promenade de l'Aviation, bâtiment H. Le [stationnement](#) est gratuit le soir (après 18 heures) et le week-end, mais payant dans les autres cas. Les parkings les plus proches du Complexe sportif se trouvent dans les zones violette et jaune, que vous pouvez trouver sur le [plan du stationnement](#).

ENTRÉES:

Pour garantir une entrée efficace aux installations, veuillez entrer par l'entrée principale du Complexe sportif, située au bâtiment H, à DROITE du rond-point du collège (entre les bâtiments A et H - voir le [plan du stationnement](#)).

PROTOCOLS COVID:

Directive sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19

La directive du Collège sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19, qui entre en vigueur le mardi 7 septembre 2021, est maintenant disponible sur leur [site web](#). À compter de cette date, tout visiteur voulant se présenter sur les campus de La Cité (incluant les clients, les entrepreneurs, les bénévoles et les visiteurs) devront avoir été entièrement vaccinés (reçu deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 approuvé par Santé Canada ou par l'Organisation mondiale de la santé) et devront pouvoir démontrer leur preuve de vaccination ainsi qu'une pièce d'identité reconnue avec photo. Les personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées ne pourront pas accéder à aucun campus. Nous vous suggérons de consulter la [directive de La Cité sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19](#) pour connaître toutes les modalités.

Politiques et procédures COVID-19 pour groupes et locataires

Le Complexe sportif exige du groupe ou du locataire qu'il fournisse ses politiques et protocoles COVID afin que les deux entités puissent travailler en étroite collaboration pour prévenir, évaluer et suivre correctement tout risque potentiel.

Pour assurer une bonne gestion des installations et des risques, tous les groupes et les locataires doivent veiller à ce que leurs entrées et sorties soient faites à temps et dans les délais prévus, afin de permettre au personnel du Complexe sportif de nettoyer et de désinfecter entre les blocs de location. La patience est appréciée, car aucun groupe ou locataire ne sera autorisé à entrer dans l'installation louée tant que le nettoyage et la désinfection ne seront pas terminés.

Les groupes et les locataires doivent fournir leurs protocoles COVID-19 par courriel à mcleme@lacitec.on.ca, dmann@lacitec.on.ca et csport@lacitec.on.ca.

En accédant et en entrant **TOUT BÂTIMENT** du collège, les groupes ou les locataires doivent se conformer aux directives suivantes :

AVANT L'ARRIVÉE

- Pour les groupes comprenant des participants de moins de 12 ans :
 - Fournir des listes de tous les membres et/ou participants de moins de 12 ans dont l'accès est requis pour chaque bloc de location particulier. Les listes doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses ci-haut au moins 48 heures avant le début du bloc de location et seront communiquées au personnel de sécurité.
 - Les superviseurs des groupes, entraîneurs, ou les capitaines/coordonnateurs des équipes sont chargés de s'assurer que chaque membre ou participant a effectué l'évaluation COVID-19 appropriée avant d'entrer.

À L'ARRIVÉE

- Les équipes ou groupes doivent se présenter ensemble, à l'entrée, pour un enregistrement approprié (au moins 15 minutes avant la location pour permettre un meilleur flux et un démarrage rapide). Les superviseurs, entraîneurs ou capitaines/coordonnateurs de groupes doivent aider leurs groupes et leurs participants à suivre tous les protocoles d'accès et les instructions avant d'entrer dans les installations en vue du contrôle de sécurité.
- Toute personne âgée de 12 ans et plus, doit remplir le Questionnaire d'autoévaluation - Accès au campus. Ce formulaire se retrouve aussi en consultant les affiches à l'entrée des bâtiments.
- Les superviseurs de groupe ou les capitaines/coordonnateurs d'équipe confirmeront les évaluations COVID-19 de leur équipe/participants ainsi que la leur au personnel du Complexe sportif ou au garde de sécurité à l'entrée.

INFORMATION ADDITIONNELLE:

Lors de l'utilisation du Complexe sportif, les groupes et les locataires doivent être conscients de ce qui suit :

- Tout groupe dépassant 75 personnes à un moment donné (participants et spectateurs inclus) devra s'acquitter d'un droit de sécurité obligatoire pour couvrir le service d'un agent de sécurité pendant la durée complète de l'activité ou un minimum de 4 heures. Cet agent de sécurité sera exclusif à votre événement.
- Un nombre maximum de participants pour chaque salle du Complexe sportif doit être respecté et sera appliqué.
- À l'exception de la participation directe à une activité physique, les masques doivent être portés à tout moment.
- Une station de désinfection pour les mains se trouve à l'entrée du collège, ainsi qu'à l'entrée du Complexe sportif et doit être utilisé avant d'entrer. D'autres postes de désinfection des mains se trouvent à des endroits variés du Complexe sportif.
- Des distributeurs d'eau sont disponibles pour recharger les bouteilles ; les fontaines ne doivent pas être utilisées.
- Les vestiaires et les casiers seront disponibles pendant les heures d'ouverture normales.
- Lors de l'utilisation d'équipements individuels, principalement dans le studio de fitness et la salle de musculation, les participants doivent utiliser des flacons vaporisateurs de désinfectant et des lingettes propres. Une fois l'utilisation terminée, les bouteilles et les lingettes peuvent être retournés au poste "USAGÉ" pour le nettoyage et la désinfection par le personnel.

Si un membre ou un participant du groupe ou du locataire se sent malade ou présente des signes ou symptômes de COVID-19 pendant son bloc de location, le personnel du Complexe sportif doit en être informé et le groupe sera prié de quitter les installations immédiatement et de prendre les mesures appropriées en fonction des directives de Santé publique Ottawa et de Santé Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à tout moment.

Équipe de gestion des installations:

Marc-André Clément - Gérant – mcleme@lacitec.on.ca, 613-742-2493 poste 2645

Dave Mann – Assistant gérant – dmann@lacitec.on.ca, 613-742-2493 poste 2132

Préposés – csport@lacitec.on.ca - 613-742-2493 poste 2063